

Fonds de Dotation **CROS**

APPELS À PROJETS 2022 DOSSIER DE CANDIDATURE DEMANDE DE SOUTIEN

Le Fonds de Dotation de CROS souhaite apporter son soutien à des structures existantes ayant un ou des projets répondant à l'une (ou plusieurs) de ces trois thématiques :

- Insertion professionnelle des jeunes
- Solidarité et santé
- Environnement

Le Fonds de Dotation de CROS n'a pas pour vocation de participer au financement du fonctionnement de la structure, mais plutôt de soutenir des projets novateurs, de préférence ancrés dans la "région grenobloise" et qui peuvent s'inscrire dans la durée.

Modalités

Pour obtenir un soutien du Fonds, nous vous demandons de **remplir ce dossier en intégralité de façon numérique ou manuelle et de le renvoyer avec les pièces jointes par courriel à :**

mecenat@cros.com

Date de Clôture de Réception des Candidatures : Lundi 07 Mars 2022

Pièces à joindre

- Statuts
- Déclaration en préfecture
- Liste des membres du conseil d'administration
- Rapport d'activité de l'année précédente
- Dernier bilan financier
- Justificatif de la reconnaissance d'intérêt général (CERFA)
- Tout document favorisant la compréhension du projet

Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.

Le parcours de votre demande soutien

Entre le moment où vous envoyez votre demande de soutien au Fonds de Dotation de CROS, et celui où vous recevez l'aide accordée, votre demande est étudiée en trois étapes.

- **Instruction & Pré-Sélection** : votre projet est soumis à l'examen du Comité de Sélection des Projets, qui établit une pré-sélection de projets à soutenir
- **Rencontre** : le Comité de Sélection des Projets rencontre les structures pré-sélectionnées, pour échanger plus en détails sur le projet
- **Soutien** : Si le Comité de Sélection des Projets décide de soutenir votre projet, vous vous engagez à signer une « Convention de Mécénat » avec le Fonds de Dotation CROS. Ce partenariat engage les deux parties à mener à bien la réalisation du projet en fixant une date limite du versement des fonds et leur éventuel échéancier ainsi que les contreparties. Chaque projet est ensuite parrainé par un collaborateur du Fonds de Dotation, qui devient votre interlocuteur privilégié et de référence.

LA STRUCTURE

1 COORDONNÉES

Structure

Nom :

Adresse :

Téléphone:

Courriel :

Site Internet :

Contact

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone:

Courriel :

2 STATUT

Statut juridique :

Date de création :

Eligibilité au régime du mécénat :

Oui Non

3 REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom :

Prénom :

Téléphone:

Courriel :

4 CARACTÉRISTIQUES

Nombre de salariés :

Nombre de bénévoles :

Nombre d'adhérents :

5 OBJET/VOCATION DE LA STRUCTURE

6 ACTIVITÉS PRINCIPALES DE LA STRUCTURE

7 PUBLICS CONCERNÉS

8 TERRITOIRES COUVERTS

9 MOYENS FINANCIERS

Budget global:

(Joindre le budget de l'organisme)

10 PRINCIPAUX PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS (matériel, financier, conseil...)

LE PROJET

Presentez-nous ci-dessous le(s) projet(s) que votre structure souhaite mettre en place. Expliquez le projet dans sa globalité, même si le soutien que vous sollicitez auprès du Fonds de Dotation Cros ne peut couvrir le financement de l'ensemble du projet.

11 NOM DU PROJET

12 DESCRIPTIF DU PROJET (maximum 30 lignes – genèse, contenu, déroulement...)

13 PUBLICS CONCERNÉS

14 TERRITOIRE(S) DU PROJET

15 OBJECTIFS DU PROJET

16 ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

17 MOYENS

(Quels sont les moyens techniques (ex : locaux, équipement...) et humains (nombre, profils, statuts...) nécessaires à la réalisation du projet ?)

18 LEVIERS ET FREINS

(Quels sont les facteurs de succès de ce projet ? les obstacles rencontrés ou potentiels ?)

19 PLANNING DU PROJET

(étapes clés, lancement-fin de projet)

20 PILOTAGE DU PROJET

Nom du responsable du projet :

Fonction dans l'association :

Statut (salarié ou bénévole) :

21 BUDGET GLOBAL DU PROJET

(Somme en Euros + joindre le budget prévisionnel)

22 SOUTIEN SOUHAITÉ POUR CE PROJET

(bien préciser le détail des différents postes de dépenses + sommes en Euros... joindre les devis si possible / détailler si autre type de soutien souhaité : matériel, compétence)

23 PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

(subventions acquises, demandées, autres mécènes/ partenaires privés sollicités/qui soutiennent...)

24 EVALUATION & SUIVI

(Quelles sont les actions et outils de suivi que l'association prévoit de mettre en place pour suivre l'évolution du projet ?

Quel mode d'évaluation du projet avez-vous prévu ? Précisez quels sont vos indicateurs.

Objectifs / Actions / Indicateurs)

25 VALORISATION

(si votre projet est financé par le Fonds Dotation Cros, quelle(s) "contrepartie(s)" nous proposez-vous?

26 Comment avez-vous pris connaissance de l'appel à projets ?

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ & D'ÉVALUATION DES PROJETS

Le porteur de projet

Toute structure peut proposer un projet au Fonds de dotation, dès lors que :

- elle est au service de l'intérêt général et à but non-lucratif,
- elle offre des garanties de solidité financière,
- elle met en œuvre une politique partenariale transparente, par l'envoi régulier de rapports ou la publication d'informations sur l'affectation des fonds alloués.

La nature des projets

Le Fonds de dotation agit dans le cadre du mécénat. Les projets soutenus doivent être d'intérêt général, sans but lucratif et s'inscrire dans les domaines d'intervention suivants :

- Insertion des jeunes
- Solidarité & Santé
- Environnement

Les projets soutenus par le Fonds de Dotation :

- ont un réel impact social ou environnemental positif dans la région de Grenoble,
- s'inscrivent dans une ou plusieurs thématiques du Fonds,
- s'inscrivent dans la durée
- ne relèvent pas du fonctionnement de la structure.

Critères

Avant d'accompagner un projet, le Fonds de dotation s'assure qu'il correspond à ses valeurs et au cadre de ses interventions. Lorsque vous sollicitez le soutien du Fonds de dotation, votre projet doit répondre à plusieurs critères :

- L'impact et les résultats sur les populations bénéficiaires du projet
- Les bénéficiaires sont les maîtres d'œuvre du projet
- Le financement demandé est réaliste et adapté aux besoins locaux
- Le financement demandé ne concerne pas le fonctionnement de l'association
- Les objectifs des projets sont concrets et mesurables
- Le projet est en adéquation avec l'éthique et l'image du Fonds de Dotation
- Le projet peut donner lieu à du mécénat en compétence
- Le projet doit avoir un caractère d'intérêt général
- Le projet doit être novateur, original
- Le projet se déroule dans la région de Grenoble
- La solidité du plan de financement et l'existence d'autres partenariats (publics ou privés)
- Proposer des indicateurs de mesure d'impact des actions mises en place

L'appréciation et la faisabilité des projets

Le Fonds de dotation veille à ce que l'utilisation des aides demandées soit précisément décrite par les porteurs de projet, avec des objectifs à atteindre et des indicateurs permettant d'évaluer les effets de son soutien. Il est très attentif à la faisabilité technique et financière de chaque projet, ainsi qu'à l'expérience du porteur de projet et à la qualité de ses partenaires. Il privilégie les projets qui ont un caractère original, exemplaire et reproductible (Cf. dossier de candidature).

La nature de l'aide demandée

Les aides du Fonds de dotation viennent en complément d'aides publiques, de soutiens privés ou des ressources propres au demandeur. Le but du Fonds de dotation est de faire bénéficier les porteurs de projet d'un effet de levier supplémentaire. Les aides du Fonds de dotation sont en priorité réservées à des dépenses d'investissement matériel ou immatériel, autres que les frais de fonctionnement.